

Pierre-Yves Hendrickx et Mehdi Bayat inquiétés

Encore très loin d'être inculpés, Mehdi Bayat, administrateur délégué du Sporting, et Pierre-Yves Hendrickx, secrétaire général du matricule 22, figurent parmi les 57 noms sortis vendredi après-midi dans l'affaire du Footbelgate.

BENJAMIN HELSON

Pour la première fois depuis le début du Footbelgate il y a un peu plus de trois ans, les décideurs du Sporting de Charleroi sont visés par les enquêteurs. Encore très loin d'être inculpés, Mehdi Bayat - administrateur délégué du Sporting - et Pierre-Yves Hendrickx - secrétaire général du matricule 22 - figurent en effet parmi les 57 noms sortis ce vendredi après-midi dans l'affaire du Footbelgate. Si l'on s'est dit « très surpris et étonné » au Sporting de Charleroi, on veut laisser le temps à la justice de faire son travail. « Avant tout, on va prendre connaissance de ce qu'il en est exactement avec nos avocats », a simplement commenté Mehdi Bayat ce vendredi alors qu'il sortait de réunion avec la Pro League et que son portable avait évidemment chauffé depuis plusieurs heures. Vendredi soir, sur la chaîne LN24, Mehdi Bayat rappelait que les 57 ne sont techniquement pas encore inculpés. S'il exprimait sa surprise, il considérait aussi qu'il est temps que le parquet se positionne afin que chacun puisse avoir accès au dossier et connaître quelles charges sont retenues à l'encontre de qui. Jean-Philippe Mayence devrait probablement représenter les deux hommes, au moins dans un premier temps puisque selon ce que la chambre du conseil décidera de faire ou non suite à la demande du Parquet de renvoyer les deux hommes devant le tribunal correctionnel d'Anvers, un avocat néerlandophone sera probablement également présent aux côtés des Carolos.

Le Sporting relativement épargné jusqu'ici

Pour rappel, depuis le début du Footbelgate en 2018, le Sporting de Charleroi avait été relativement épargné puisque si des perquisitions d'une demi-heure environ avaient été menées dans le bureau du boulevard Zoé Drion en juin 2020, elles visaient alors à vérifier des commissions versées par Mogi Bayat dans le cadre de certains transferts, parmi lesquels des mouvements liés au matricule 22. Aussi bien le Sporting que les enquêteurs avaient d'ailleurs très rapidement confirmé que ces perquisitions visaient bel et bien Mogi Bayat. De son côté, le RCSC avait d'ailleurs mis à disposition des enquêteurs tout ce qui lui avait été demandé.

Et c'est dans le cadre du « volet Mogi Bayat » de ce Footbelgate et non de la partie liée à Dejan Veljkovic - qui n'a pas travaillé avec le RCSC ces dernières années - que sont désormais visés Mehdi Bayat et Pierre-Yves Hendrickx à qui l'on reprocherait des faux en écriture pour le second et des faux en écriture et

des pots-de-vin pour le premier. D'après nos confrères du *Laatste Nieuws*, ces pots-de-vin auraient pris la forme d'une montre d'une valeur de 55.000 euros reçue par Mehdi Bayat de la part de son... frère dans le cadre du transfert de Dodi Lukebakio à Watford en 2018. Deux autres transferts liés à Charleroi seraient également visés : à savoir le départ de Neeskens Kebano pour Genk en 2015 et l'arrivée de Jérémy Perbet en provenance de Courtrai en 2018.

Alors qu'il avait quitté la présidence de la Fédération en juin dernier pour pouvoir se consacrer à 100 % au Sporting de Charleroi, Mehdi Bayat devra forcément gérer ce dossier dans les semaines à venir.



Les décideurs de Charleroi, dont Mehdi Bayat, sont pour la première fois visés par l'enquête. © PHOTO NEWS.

Peu de commentaires



Pierre François.

© PHOTO NEWS.

Même si la décision du parquet fédéral « éclabousse » des personnages importants de l'élite belge, la Pro League s'en tient à son droit de réserve. « Ce dont il est question, ce sont des infractions antérieures à 2018, antérieures à toute une série de mesures prises par la Pro League en termes de bon management », a rappelé Pierre François, le CEO. Dans la foulée des reportages sur le Footbelgate, le site de la Pro League reprenait toutes les avancées en la matière : une nouvelle réglementation relative aux agents avec la mise en place d'un « clearing department » et des règles pour les clubs dans leurs méthodes de travail avec les intermédiaires, et une nouvelle organisation de l'arbitrage, entre autres. Et surtout l'application de la loi contre le blanchiment pour garantir de larges mesures de transparence concernant les transferts, les contrats avec les partenaires commerciaux et les agents, ainsi que le financement des clubs. « Pour le reste, je ne souhaite pas faire de commentaires sans connaître les détails du dossier et les détails de la défense. Il ne m'appartient pas de débattre sur la culpabilité ou pas, le renvoi ou pas devant un tribunal de Bart Verhaeghe, Vincent Mannaert ou Mehdi Bayat, par exemple. » La réaction de l'Union belge a été très succincte. « Ce n'est pas une surprise, mais nos cœurs d'amateurs de football saignent. Nous allons tout d'abord prendre le temps d'analyser le dossier, mais nous tenons à souligner que nous prendrons nos responsabilités », a précisé Peter Bossaert, le CEO, dans un communiqué. P.H.G.

Standard Bruno Venanzi, le Footbelgate après le dossier Edmilson



E.PX (AVEC L.WS)

Bruno Venanzi dément avoir commis la moindre infraction. © PHOTO NEWS.

À l' lendemain des premières perquisitions liées au déclenchement du Footbelgate en octobre 2018, Bruno Venanzi, dont le club avait reçu la visite des enquêteurs, se sentait « très à l'aise » face à ce tremblement de terre. Les dirigeants du Standard se disaient « ébranlés, choqués et tristes parce que cela ne véhiculait pas une belle image du football ».

Plus de trois ans plus tard, le club principautaire, via son président et son ancien directeur sportif Olivier Renard, est confronté à la justice puisqu'ils figurent dans la liste des 57 personnes que le parquet fédéral veut envoyer devant le tribunal correctionnel.

« Bruno Venanzi dément avoir commis la moindre infraction et il ne fera pas le moindre commentaire », a réagi Sandra Berbuto, son avocate.

Alors que Bruno Venanzi cherche des investisseurs ou un repreneur pour un club en mauvaise posture sportive et financière, cela tombe évidemment à un mauvais moment. Il serait notamment reproché au président d'avoir si-

gné des contrats pour des rapports de scouting qui n'auraient jamais été réalisés et cela dans le cadre d'un système mis en place par Dejan Veljkovic, ancien agent de joueurs et repent. Cela concernerait les transferts de Gojko Cimirot (arrivé du PAOK Salonique le 25 janvier 2018 et toujours en activité à Sclessin) et de Filip Mladenovic (resté à Liège de janvier 2017 à janvier 2018 avant de rejoindre Gdansk.)

Rappelons que ce n'est pas le premier dossier qui relie le propriétaire du club principautaire à la justice puisque Saint-Trond et l'agent Kismet Eris ont porté plainte au pénal en suspectant un montage frauduleux dans le cadre du transfert d'Edmilson du Standard à Al-Duhail le 2 août 2018. Un montage qui aurait privé le club trundonnaire d'une partie du pourcentage à la revente qui lui revenait. Si Bruno Venanzi a récemment confirmé chercher un accord à l'amiable dans ce dossier, la partie semble loin d'être gagnée.

PODCAST



« Le gratin du football belge face aux tribunaux », un podcast de Sandrine Puissant.

20009829

SoLD ES

Fournisseur de sommeil depuis 1898

Service voiturier le samedi
10 Place de la Chapelle, 1000 Bxl

au bon repos

aubonrepos.be